

Pour publication immédiate

Also available in English

**VOTE SUR LE PROJET DE LOI C-393 :
UN IMPORTANT PAS EN AVANT**
*Déclaration de Richard Elliott, directeur général
du Réseau juridique canadien VIH/sida*

2 décembre 2009, Ottawa — « Le vote d'aujourd'hui en faveur de l'examen du Projet de loi C-393 par un comité est une étape importante vers la provision de médicaments aux enfants et adultes qui meurent de maladies traitables dans les pays en développement. Le Parlement se joint ainsi à des experts et militants du domaine de la science, des milieux universitaire et artistique et du service public, à des comités éditoriaux de quotidiens et, selon un récent sondage, à 80 % des Canadiennes et Canadiens, qui appuient la réforme du Régime canadien d'accès aux médicaments [RCAM].

Le Réseau juridique canadien VIH/sida apprécie que des députés se soient prononcés en faveur du projet de loi, lors de sa deuxième lecture, après un débat marqué par une désinformation hyperbolique de la part de ses détracteurs. Nous les félicitons et les remercions. Le Réseau juridique a hâte à un débat raisonné devant le Comité, et de faire la preuve que la simplification du processus de licence du RCAM — pour permettre à des pays en développement d'obtenir plus rapidement et plus facilement des médicaments auprès de fabricants génériques canadiens — sauvera des vies.

Nous maintenons que cette loi est une victoire pour les patients dans les pays en développement, qui ont besoin de médicaments; une victoire pour les fabricants canadiens de médicaments génériques, qui pourront fournir ces médicaments; une victoire pour les sociétés pharmaceutiques de marque, qui toucheraient des redevances; et une victoire pour le Canada en termes de renommée internationale — tout cela sans aucun coût pour les contribuables canadiens.

Le Parlement a pris une décision cruciale, aujourd'hui, mais il reste beaucoup à faire. Nous avons hâte de mettre à profit l'appui des députés qui ont voté pour la réforme du RCAM et d'acquiescer l'appui d'autres députés afin que le Canada achève avec succès ce qu'il a commencé en 2004, lorsque le Parlement a voté à l'unanimité pour la création du RCAM. »

Pour plus d'information sur la réforme du RCAM, voir www.aidslaw.ca/rcam.

Pour une entrevue, contactez :

Parle français

Richard Elliott
Directeur général
Réseau juridique canadien VIH/sida
Cellu. : +1 416 898-3313

Pour de plus amples renseignements :

Parle français

Gilles Marchildon
Directeur des communications
Réseau juridique canadien VIH/sida
Tél. : +1 416 595-1666 (poste 228)
Cellu. : +1 647 248-2400
Courriel : gmarchildon@aidslaw.ca